

**APPEL À CANDIDATURE  
MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE  
PROCEDURE ADAPTEE RESTREINTE**

**Choix d'un maître d'œuvre sur compétences, références et moyens**

1) Identification du pouvoir adjudicateur

**Nom de l'organisme** : COMMUNE DE PLUMELIAU

**Adresse complète** : Place du Général de Gaulle – 56930 PLUMELIAU

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <https://www.bretagne-marchespublics.fr>

2) Procédure de passation

**Procédure adaptée restreinte en application des articles 27 et 90 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics**

**Choix d'un maître d'œuvre, sur compétences, références et moyens.**

3) Objet du marché - **Marché public de maîtrise d'œuvre relatif à :**

Construction d'un nouveau pôle scolaire

**Montant estimé des travaux** : 1 700 000,00 euros HT hors option

4) Contenu de la mission confiée

**Esquisse**

**Mission de base MOP** (avec VISA)

et les éventuelles missions complémentaires suivantes :

Missions complémentaires :

- Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC)
- Coordination Systèmes de Sécurité Incendie

Mission supplémentaire :

- Traitement de la signalétique, définition, assistance au choix des équipements mobiliers et de leur agencement.

5) Composition et expériences de l'équipe candidate

Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, La forme du groupement souhaité par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint dont le mandataire architecte sera solidaire.

**3-4-Compétences exigées**

Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même ou par ses sous-traitants, des compétences suivantes :

- Architecture paysagiste
- Structure
- Fluide (électrique, fluide, thermique, climatique)
- Acoustique
- Développement durable
- Économiste
- Sécurité Incendie

## 6) Contenu du dossier de candidature

- ▣ Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants
- ▣ Les pouvoirs de la personne habilitée à engager la candidature ou les membres du groupement du candidat.
- ▣ Déclaration du candidat

Ces formulaires sont disponibles à l'adresse suivante :

[http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_dc.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

- ▣ Attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle »
- ▣ Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine
- ▣ Un dossier d'œuvre permettant d'apprécier les moyens, qualités et capacités des candidats présenté de la manière suivante :
  - une affiche (*ou deux*) de format A3 présentant les références significatives des candidats.
  - une liste de format A4 précisant les références détaillées récentes ou en cours de réalisation par l'équipe de maîtrise d'œuvre (objet, lieu, état d'avancement ou date de livraison, maître d'ouvrage, montant des travaux, mission réalisée par le candidat en précisant 2 ou 3 opérations significatives du travail de l'équipe pouvant être visitées par le maître d'ouvrage avec coordonnées des contacts)
  - le Curriculum vitae de chaque intervenant dans la mission avec les titres d'études, compétences et références
  - une lettre de motivation réalisée par le mandataire mettant en avant l'intérêt de l'équipe pour réaliser le projet et intégrant l'objectif de développement durable et de performance énergétique

Les pièces sont à produire également pour les éventuels sous-traitants.

## 7) Critères de sélection des candidatures

Composition et motivation de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Moyens humains : qualité et qualification du candidat ou de l'équipe candidate

Qualité de la production architecturale des références représentatives

Degré d'expérience, études et recherches effectuées

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 1

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 3

A l'issue de la consultation, il ne sera versé aucune prime aux candidats non retenus étant donné qu'aucune remise de prestation n'est demandée dans cette procédure adaptée restreinte.

Pour approfondir son choix, le maître d'ouvrage pourra visiter les sites et bâtiments réalisés par les candidats.

## 9) Réception des candidatures

**Date limite de réception des candidatures** MARDI 18 SEPTEMBRE AVANT 17 H 00

**Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées**

Commune de Pluméliau

4 Place du Général de Gaulle

56930 Pluméliau

Remis à l'accueil, sous pli cacheté portant la mention « MAPA – maîtrise d'œuvre – Pôle scolaire – Commune de Pluméliau », soit par lettre recommandée avec avis de réception postal, soit sous forme de remise contre récépissé.

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'euro.

11) Renseignements complémentaires auprès de :

Commune de Pluméliau

4 Place du Général de Gaulle

56930 Pluméliau

M. Nicolas LEFEBVRE, Directeur Général des Services

Les documents nécessaires à la consultation sont remis gratuitement aux candidats.

Date d'envoi de l'avis à la publication 28/08/2018.